

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE
DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL, TENUE LE MARDI 22 AVRIL 2025 À 18
HEURES 30, DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CAISSE DESJARDINS DE
L'OUEST DE LAVAL

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Louise Durocher, présidente du conseil d'administration, dévoile le déroulement de la soirée et présente les personnes qui l'accompagnent lors de l'animation :

- Patrick Audet, directeur général de la Caisse
- Suzie Lalonde, vice-présidente du conseil d'administration

Cette année, le conseil d'administration a choisi d'offrir une formule d'assemblée 100 % virtuelle ce qui implique que les membres peuvent voter en direct, à distance sur certains sujets alors que d'autres sujets se font en différé pendant les 4 prochains jours.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Une capsule vidéo de Monsieur Guy Cormier, président en chef de la direction du Mouvement Desjardins, est présentée.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'Assemblée générale annuelle

Suzie Lalonde explique le fonctionnement et le déroulement de l'Assemblée. Une capsule vidéo est diffusée afin de montrer le fonctionnement de la plateforme numérique.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Puisqu'il y aura des élections cette année et pour le bon déroulement de l'exercice, deux scrutatrices sont recommandées : Nathalie Guernon et Lorie Berthou.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU QUE mesdames Nathalie Guernon et Lorie Berthou agissent comme scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Patrick Audet fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE
DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL, TENUE LE MARDI 22 AVRIL 2025 À 18
HEURES 30, DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CAISSE DESJARDINS DE
L'OUEST DE LAVAL

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 22 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels - ristournes (vote en différé)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 avril 2024

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale a été déposé sur le site Internet de la Caisse au même moment que l'avis de convocation. Puisque les membres ont eu préalablement l'occasion d'en prendre connaissance, il n'est pas requis d'en faire la lecture ni le résumé.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale tenue le 22 avril 2024.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL, TENUE LE MARDI 22 AVRIL 2025 À 18 HEURES 30, DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Louise Durocher énumère les membres du conseil d'administration et les remercie pour leur implication. Elle décrit ensuite les principales réalisations de la Caisse et du Mouvement Desjardins de l'année 2024 :

- Fonds d'aide au développement du milieu
- Fonds C
- Programmes de finances solidaires
- Engagement face à la crise du logement
- Solutions numériques innovantes
- Développement durable
- Changements dans les réseaux de distribution

3.2 Rapport de surveillance des règles déontologiques

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée, les dépôts et prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent et la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier au 31 décembre 2024

L'évolution des résultats financiers et les résultats de la Caisse sont présentés à l'aide d'une capsule vidéo.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le bilan de l'engagement de la Caisse dans le milieu est présenté par Patrick Audet. En 2024, un montant de 318 215 \$ a été remis, dans différents secteurs d'activité, pour soutenir des initiatives porteuses. De ce montant, 259 812 \$ proviennent du FADM et 58 403 \$ du budget dons et commandites. À l'écran est présentée la répartition des sommes investies via le Fonds d'aide au développement du milieu et via les dons et commandites.

Cette année, dans le cadre d'un exercice triennal, le CA a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité, réévaluant les priorités d'investissement pour mieux répondre aux besoins des membres et partenaires. Grâce à leurs contributions lors

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL, TENUE LE MARDI 22 AVRIL 2025 À 18 HEURES 30, DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL

de consultations, la Caisse a pu orienter ses actions de façon plus cohérente avec les attentes du milieu. La politique de contribution, disponible en ligne, assure transparence quant à l'utilisation du FADM, des dons et commandites.

Un nouvel appel de projets, aligné sur ces priorités, est d'ailleurs lancé du 14 avril au 9 mai 2025.

Des exemples de projets soutenus, tout au long de l'année via le FADM, sont présentés.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Patrick Audet prend en charge la période de questions.

- Une personne demande si un déménagement est prévu pour le Centre de service Dagenais puisque la bâtisse est présentement à vendre.

Bien que la bâtisse soit en vente, la Caisse est locataire à long terme d'une partie de cette bâtisse. Pour le moment, il n'est pas prévu de déménager ni de fermer cette succursale.

- Une personne s'interroge puisque considérant la diminution d'achalandage des services comptoir, s'il est toujours pertinent de conserver des caissiers dans les succursales.

À ce jour, aucun projet de suppression des caissiers n'est prévu dans les deux points de service. Une évaluation, par les membres du conseil d'administration, pourra être faite dans le temps, si la situation le requiert.

5. PROPOSITION SOUMISE AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels - ristournes (vote en différé)

Une capsule vidéo sur la ristourne est présentée. Patrick Audet fait part de la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL, TENUE LE MARDI 22 AVRIL 2025 À 18 HEURES 30, DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	10 679
Virements réglementaires et autres ajustements	(651)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(1 359)
• Autres éléments du résultat	517
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	193
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(2)
Solde des excédents à répartir	10 028
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(2 226)
• Ristourne	(2 526)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	646
• Affectation au FADM	(346)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(7 802)
Solde des excédents à répartir	0



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
RISTOURNE VOLUMES ¹		
Comptes		286
Épargne et placements	0,58 \$	316
Fonds		108
Prêts et marges de crédit		896
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	359
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	162
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	337
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	62
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		2 526

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL, TENUE LE MARDI 22 AVRIL 2025 À 18 HEURES 30, DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL

Cette proposition, recommandée par le conseil d'administration, est soumise au vote après l'assemblée.

5.2 Élections des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Suzie Lalonde agit comme présidente d'élection et Patrick Audet agit à titre de secrétaire d'élection.

Louise Durocher remercie les deux administrateurs sortants de charge et rééligibles qui ont pris la décision de ne pas se représenter, soit monsieur Ian-Alexis Couliadiati et monsieur Daniel Bélanger qui a siégé plus de 30 ans au sein du conseil d'administration.

5.2.2 Rapport de comité de mise en candidature

Suzie Lalonde fait le rapport du comité de mise en candidature. Elle rappelle la démarche du profil collectif enrichi. L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025.

Cette année, 3 postes sont à combler et la Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins. Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Droit/déontologie
- Développement durable
- Comptabilité
- Une ou des personnes représentant la diversité ethnoculturelle
- 2 hommes
- 1 personne entre 35 à 49 ans et 1 ou 2 personnes de 65 ans et plus

Les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année sont : Audrey Duguay, Lyliose Gacukiro, Matthieu Pilotte et Jonathan Riendeau.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL, TENUE LE MARDI 22 AVRIL 2025 À 18 HEURES 30, DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Les candidats ont été invités à enregistrer une courte présentation orale avant la tenue de l'Assemblée générale. Les 4 capsules vidéo sont présentées par ordre alphabétique.

5.2.4 Élections par votation (vote en différé)

Vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et annonce des résultats

La période de votation pour les sujets suivants est ouverte pour 4 jours :

- Proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes
- Élections des membres du conseil d'administration

Louise Durocher donne des précisions sur l'exercice du vote en différé. La période de votation pour la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ainsi que les élections des membres du conseil d'administration est ouverte pour 4 jours, soit jusqu'au samedi 26 avril 2025, à 23h59.

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Les résultats sont connus dans les 48 heures suivant la fin de la période de votation et mettent officiellement fin à l'Assemblée générale annuelle 2025.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Les membres sont invités à compléter un court sondage de satisfaction.

Louise Durocher remercie les administrateurs et le personnel impliqué dans l'organisation de l'Assemblée générale. Elle souhaite bonne chance aux candidats en élection et les remercie à l'avance pour leur intérêt à contribuer à la gouvernance de la Caisse.

SUIVI DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, 424 membres ont exercé leur droit de vote.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE
DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL, TENUE LE MARDI 22 AVRIL 2025 À 18
HEURES 30, DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CAISSE DESJARDINS DE
L'OUEST DE LAVAL

1. Proposition sur la répartition des excédents annuels et les ristournes

Résultat obtenu à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels
(ristournes) :

- 94,92 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

2. Élections des membres du conseil d'administration

Les 3 membres du conseil d'administration élus, par ordre alphabétique, sont :

- Audrey Duguay
- Lylioise Gacukiro
- Jonathan Riendeau

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse,
l'Assemblée générale est officiellement levée le 29 avril 2025 à 12 h 11.

Louise Durocher
Présidente

Suzie Lalonde
Vice-Présidente